

PROTOCOLE SANITAIRE –

GUIDE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE CONTEXTE COVID-19 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 – novembre 2020

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le protocole applicable au moment de la rentrée scolaire 2020 / 2021 s'appuyait notamment sur l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) le 7 juillet 2020. Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 du 17 septembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise. Le plan de continuité pédagogique continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement. L'ensemble des ressources (cours en ligne, classes virtuelles avec Ma classe à la maison, etc.) est disponible gratuitement. Ce plan est consultable à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'État, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement. L'ensemble de ces mesures s'applique également aux autres lieux de travail notamment les centres médico-scolaires ou les centres d'information et d'orientation. La mise en œuvre de ces prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

Protocole

du collège Van Gogh

Préalables :

La situation sanitaire du pays, liée à la pandémie Covid-19, a conduit à un renforcement du protocole national

Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement pour le collège Van Gogh à cette rentrée dès les congés de Toussaint 2020.

- Le port du masque est obligatoire en tout lieu et tout temps lorsque l'élève est au collège.
- Les familles doivent fournir à leur enfant 2 masques par jour afin qu'il puisse en changer.
- En cas de difficultés, merci de contacter l'établissement qui peut fournir quelques masques lavables.
- La famille doit prendre la température de l'enfant chaque jour avant son départ pour le collège. En cas de température, merci de ne pas envoyer votre enfant au collège.
- En cas de symptômes, faisant penser à la COVID-19 (fièvre, toux, diarrhées, perte du gout ou de l'odorat), vous ne devez surtout pas envoyer votre enfant au collège. Prenez un avis médical.
- En cas de suspicion de cas contact dans le cercle familial, merci de ne pas envoyer votre enfant au collège.

À compter du Lundi 9 Novembre, le collège ouvrira ses portes aux élèves à partir de 8h05 et non plus 8h15 afin d'éviter un effet de brassage possible à l'entrée.

Les sorties seront, aussi, étalées par classe.

Le lavage des mains à l'aide de gel hydro alcoolique ou de savon

- À l'arrivée dans l'établissement,
- Avant et après la récréation
- Avant la prise du plateau repas
- Après avoir déjeuné
- Après la récréation
- À la sortie de l'établissement.

Les élèves qui le souhaitent peuvent utiliser leur propre gel mais doivent se soumettre à l'utilisation au moment demandé.

L'aération des salles aura lieu

- Avant le début des cours le matin
- Au moment des récréations et de la pause déjeuner, soit environ toutes les 2 heures.

Répartition des classes dans les salles de cours :

6e 1 : salle 13	5e 1 : salle 07	4e 1 : salle 21	3e 1 : salle 03
6e 2 : salle 14	5e 2 : salle 09	4e 2 : salle 22	3e 2 : salle 05
6e 3 : salle 15	5e 3 : salle 17	4e 3 : salle PERM	3e 3 : salle 08
6e 4 : salle 18	5e 4 : salle 19	UPE2A : salle 16	3e Métier : Salle 04

Les cours d'Allemand se dérouleront en salle 02

Les cours de Latin se dérouleront en salle 23.

Les dédoublements se dérouleront soit en Salle du foyer, 23 ou salle 02

Les cours de Techno, Arts plastiques et d'éducation musicale se dérouleront dans leurs salles habituelles.

- 5^{ème} - 4^{ème} et 3^{ème} seront dans la grande cour
- 6^{ème} dans la petite cour

L'acheminement des élèves dans la zone attribuée de la cour de récréation ou en salle de cours :

Quand	Qui	Où
08h25	L'enseignant	Salle de cours
09h25	Personnel de vie scolaire	Salle de cours
Début de la récréation	L'enseignant	Zone de la cour de récréation
Fin de la récréation	L'enseignant	Salle de cour
Début de la pause méridienne	L'enseignant	Zone de la cour de récréation
Fin de la pause méridienne et début des cours de l'après-midi	L'enseignant	Salle de cours
Début de la récréation	L'enseignant	Zone de la cour de récréation
Fin de la récréation	L'enseignant	Salle de cours
Sortie avant 17h00	Personnel de vie scolaire	Petite cour
Fin des cours	L'enseignant	Petite cour

Fonctionnement des cours :

Avant d'entrer dans la salle de cours, il faudra veiller à ce que tous les élèves aient désinfectés leurs mains soit à l'aide du gel fourni par l'établissement soit de leur propre gel.

Le port du masque est obligatoire pour tous (personnels, enseignants, élèves, visiteurs). Les personnels qui le souhaitent peuvent être dotés en plus d'une visière.

Dans chaque salle qui sera utilisée, une bouteille de gel hydroalcoolique, une lavette et un pulvérisateur de solution javellisée sera à disposition des utilisateurs qui devront les laisser dans la salle.

Chacun devra désinfecter son clavier, sa souris et le bureau lorsqu'il quittera la salle.

Un lot de feutre, une paire de gant et une visière seront à retirer à l'intendance et seront à conserver personnellement.

Chaque enseignant devra veiller à se munir de son propre matériel (feutres tableaux, brosse à tableau, ...) et ne pas prêter de matériel aux élèves. Si le vidéoprojecteur est utilisé, la télécommande devra être désinfectée.

La pause méridienne :

- Les élèves demi-pensionnaires doivent se ranger selon les instructions communiquées par la Vie scolaire. (Petite cour pour les 6^e - grande cour pour les autres niveaux)
- Le déjeuner s'effectue obligatoirement en groupe classe.
- Le demi-pensionnaire doit se laver les mains juste avant la prise de son plateau.
- Les élèves doivent impérativement déjeuner à la table désignée par le personnel présent dans le réfectoire
- Un seul élève par demi-tablee sert ses camarades en eau avec le broc présent sur la table
- À la fin du repas, l'élève lève la main pour se signaler, un personnel vient lui donner du gel, l'élève doit alors prendre son 2eme masque et le mettre avant de quitter la table et d'aller déposer son plateau.

- **4 places seront disponibles dans la salle des commensaux.**

Pour celles et ceux qui souhaitent apporter leur repas, la plus grande vigilance est demandée pour l'utilisation des parties communes et du matériel (micro-ondes, cafetière, bouilloire, ...). Vous avez la possibilité de déjeuner dans la salle du foyer uniquement si la salle réservée aux commensaux est pleine.

Concernant la circulation des élèves

- **Au moment des récréations et de la pause méridienne, les élèves ne sont pas autorisés à se trouver dans les couloirs sans la surveillance d'un adulte.**

- **Les salles de classes seront fermées à clé durant la pause méridienne.**

- Les élèves de 3èmes, y compris de 3ème métier, UPE2A, et les 5èmes devront emprunter uniquement la porte du bâtiment située dans la grande cour en utilisant l'escalier C (pour les 5^e 3 et 5^e 4) pour se rendre dans leur salle de cours.

- Les élèves de 6èmes utiliseront la porte principale du Bâtiment et l'escalier principal (Escalier A) pour se rendre dans leur salle de cours.

- Les élèves de 4èmes utiliseront la porte principale du Bâtiment et uniquement l'escalier B (escalier menant au CDI).

PROTCOLE SANITAIRE

FICHE ELEVE

PRINCIPE DE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Rappel des GESTES BARRIERES

- Maintenir une distance d'1 mètre avec les autres (pas d'embrassades, ne pas se donner ou se serrer la main, etc...)
- Se laver les mains plusieurs fois par jour
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Porter un masque

LE PORT DU MASQUE

Obligatoire dans toutes les situations (circulation dans l'établissement (intérieur ou extérieur), récréation, passage aux toilettes, attente pour la cantine, salle de classe ; pour résumer Port du masque en tout temps et en tout lieu.

Le masque à usage unique est recommandé (une fois enlevé, il ne doit pas être réutilisé) : il est conseillé d'apporter plusieurs masques pour la journée, chacun protégé dans un sac congélation.

DE MANIERE GENERALE

- Connaitre parfaitement les gestes barrières et s'engager à les respecter au collège, aux abords, dans le bus, entre l'arrêt du bus et le collège ainsi qu'à la sortie
- Utiliser uniquement des mouchoirs jetables et ne s'en servir qu'une seule fois
- Utiliser une gourde personnelle pour boire ; ne pas la prêter, ne pas boire au robinet
- Savoir mettre et enlever un masque (sans toucher la partie en contact avec la bouche et le nez, juste en manipulant les liens de maintien).
- Jeter les masques dans des poubelles dédiées
- Penser à ne pas se toucher le visage même muni du masque.
- En quittant la salle pour le repas de midi, ranger tout son matériel personnel dans son cartable et le déposer sur le sol sous le bureau afin de permettre un nettoyage des tables avant la reprise de l'après-midi
- Il est demandé aux élèves d'apporter l'ensemble du matériel nécessaire pour travailler (manuel scolaire notamment).
- Les casiers ne pourront pas être utilisés.
- Prendre son matériel pour le cours suivant si celui-ci n'a pas lieu dans la salle de cours attribuée
- Les heures de permanence se feront dans la salle de cours attribuée
- Les jeux de ballons ou de balle sont interdits dans la cour.

A LA MAISON, AVANT DE PARTIR AU COLLEGE

- Prendre sa température tous les jours, avec l'aide de l'un de ses parents. Si la température est supérieure à 37.8°, ou si je ressens un symptôme évocateur de la COVID-19, rester à la maison
- Vérifier ses affaires scolaires : le prêt de matériel et échanges d'objets seront interdits
- Emporter mouchoirs en papier et masques en quantité suffisante ainsi qu'une gourde pour boire.

Chaque élève s'engage à respecter toutes les dispositions prises pour assurer sa sécurité et celles des autres, telles qu'elles sont décrites dans cette fiche ainsi que dans la fiche restauration. **En cas de manquements répétés ou volontaires, l'élève sera sévèrement sanctionné.**



31 rue d'Emery
77184 Emerainville
Tél : 01-64-80-77-60

Site Internet : www.vangogh77.fr

Pronote : <https://0772119k.index-education.net/pronote>

Courriel : ce.0772119k@ac-creteil.fr

PROTOCOLE SANITAIRE

FICHE PARENTS

PRINCIPE DE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Rappel des GESTES BARRIERES

- Maintenir une distance d'1 mètre avec les autres (pas d'embrassades, ne pas se donner ou se serrer la main, etc...)
- Se laver les mains plusieurs fois par jour
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Porter un masque

DE MANIERE GENERALE

- Enseigner les gestes barrières à votre enfant
- Rappeler à votre enfant que les gestes barrières sont immédiatement applicables, dès sa sortie de votre domicile (dès sa montée dans le bus ou s'il vient à pied, dès son arrivée aux abords du collège). Les adultes encadrants ne seront présents qu'aux horaires d'ouverture de l'établissement.
- Prendre la température de votre enfant avant le départ pour le collège. Si la température dépasse les 37.8° ou s'il ressent des symptômes évocateurs de la COVID-19, il devra rester à la maison.
- Veiller à ce que votre enfant se présente au collège, porteur d'un masque.
- Il appartient aux parents de fournir des masques à leur enfant. En cas de difficultés, il faut s'adresser au collège pour obtenir des masques réutilisables de même qualité que ceux mis à disposition des enseignants. (masque « grand public » de catégorie 1)
- Instaurer pour votre enfant un lavage des mains systématique avant le départ pour le collège et à son retour.
- Le masque à usage unique est recommandé (une fois enlevé, il ne devrait pas être réutilisé) : il est donc conseillé d'apporter plusieurs masques pour la journée, chacun protégé dans un sac type congélation.
- Fournir des mouchoirs jetables
- Fournir une gourde qui sera personnelle, afin d'éviter aux enfants d'aller boire dans les sanitaires
- Veiller à ce que son enfant ait bien l'intégralité de son matériel scolaire : les prêts seront **INTERDITS**.
- Ne pas vous présenter physiquement au collège : privilégier les contacts par téléphone ou par mail. Pas d'accueil du public, sauf nécessité absolue, uniquement sur rendez-vous et avec port du masque obligatoire
- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.** Vérifier ses affaires scolaires : le prêt de matériel et échanges d'objets seront interdits

HORAIRE D'ACCUEIL DES ELEVES

- Les élèves sont accueillis à partir de 8h05 et selon leur emploi du temps distribué en Septembre dernier.
- Le dispositif Devoirs Faits fonctionne et accueille les élèves de 13h à 14h ou de 16h à 16h55 ou de 17h à 18h du Lundi au Vendredi sauf le Vendredi

CONTACTS UTILES POUR TOUTE INFORMATION :

Collège : 01-64-80-77-60 (demander le service souhaité : vie scolaire, secrétariat, intendance)

Infirmier : M. LANEZ (présent uniquement les Lundi et Jeudi de 9h30 à 16h)..



31 rue d'Emery
77184 Emerainville
Tél : 01-64-80-77-60

Site Internet : www.vangogh77.fr

Pronote : <https://0772119k.index-education.net/pronote>

Courriel : ce.0772119k@ac-creteil.fr

PROTCOLE SANITAIRE

FICHE RESTAURATION

PRINCIPE DE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Rappel des GESTES BARRIERES

- Maintenir une distance d'1 mètre avec les autres (pas d'embrassades, ne pas se donner ou se serrer la main, etc...)
- Se laver les mains plusieurs fois par jour
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Porter un masque

ARRIVEE A LA CANTINE

- Les élèves se rangent par groupe classe et attendent que le personnel de vie scolaire leur demande de se présenter à l'entrée de la demi-pension
- Les élèves avancent vers la badgeuse dans le respect de la règle de distanciation (traçage au sol)
- Un personnel de l'intendance gère le passage des élèves à la badgeuse
- Avant la remise du plateau, le demi-pensionnaire se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique.

PASSAGE AU SELF

- L'élève prend son plateau sur lequel se trouve verre et couverts.
- L'élève se sert dans les entrées et le dessert qui sont présentés en portion individuel
- Le Plat est distribué à l'élève par un agent
- L'élève se rend à la table signalée par une affichette

REPAS :

Pour le temps du repas, il ôte son masque. L'élève ne se déplace pas durant le repas, si besoin, il lève la main pour effectuer une demande (réassort en eau, en serviette, en pain...).

DEBARASSAGE

- L'élève lève la main pour être invité à se lever par un assistant d'éducation.
- Un assistant d'éducation vient leur mettre une noix de gel alcoolique
- L'élève met un nouveau masque et se lève pour débarrasser son plateau dans la zone de desserte.

SORTIE DES ELEVES

- Les élèves rejoignent l'espace dédié à leur niveau de classe (6^e : petite cour – Grande cour pour les autres niveaux).



31 rue d'Emery
77184 Emerainville
Tél : 01-64-80-77-60

Site Internet : www.vangogh77.fr

Pronote : <https://0772119k.index-education.net/pronote>

Courriel : ce.0772119k@ac-creteil.fr

PROTCOLE SANITAIRE

FICHE PERSONNELS

Rappel des GESTES BARRIERES

- Maintenir une distance d'1 mètre avec les autres (pas d'embrassades, ne pas se donner ou se serrer la main, etc...)
- Se laver les mains plusieurs fois par jour
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Porter un masque

DE MANIERE GENERALE

- Appliquer scrupuleusement les gestes barrières.
- Faire appliquer les consignes aux élèves.
- Répéter et expliciter les consignes sanitaires aux élèves plusieurs fois par jour.
- Porter obligatoirement un masque dans toutes les situations : circulation dans l'établissement (intérieur et extérieur), récréation passage aux toilettes attente pour la cantine, dès l'entrée dans l'enceinte du collège, etc.
- Des masques seront fournis par l'établissement.
- Des visières vous seront proposées, chacun sera responsable de sa désinfection.
- Se laver soigneusement les mains autant de fois que nécessaire (notamment à chaque changement de salle).
- Éviter l'utilisation de matériel collectif (feutres, tableau, ordi...), sinon, désinfecter le matériel après l'utilisation.
- Limiter les déplacements dans l'établissement au strict nécessaire.
- Éviter les moments de pause collective, en échelonnant les moments de pause-café ou cigarette de façon individuelle.
- Prévoir une bouteille d'eau ou une gourde personnelle et, éventuellement thermos de café pour réduire au minimum l'occupation collective de la salle de repos.
- Lors de la manipulation de documents papiers (copies...), utiliser systématiquement du gel Hydro alcoolique avant et après.
- La cantine restera ouverte au commensal, selon les modalités définies par la fiche restauration.
- La prise de repas ne peut s'effectuer qu'en salle des commensaux ou au foyer.
- En cas de suspicion de symptômes de Covid-19 pour un élève : isoler l'élève le plus loin possible des autres, (à porter de vue de l'enseignant ou de l'AED qui l'a sous sa responsabilité), s'assurer qu'il porte correctement son masque.
- Informer la direction. L'élève sera pris en charge (infirmier, vie scolaire ou principal), isolé dans la pièce attenante à l'infirmierie. Les mesures prévues dans la fiche sanitaire s'appliqueront.
- Après le passage au sanitaire, se laver les mains,
- Utiliser du gel hydro alcoolique avant et après utilisation des photocopieurs, et passer une lingette sur le clavier et la souris en cas d'utilisation.
- En cas de symptômes évocateurs, le professeur doit prévenir immédiatement la direction.
- **Les agents territoriaux** ne peuvent se voir confier des missions de surveillance d'élèves, mais pourront intervenir en cas de non-respect manifeste des gestes barrières de la part de ces derniers.
- **L'infirmier, la gestionnaire, la CPE, le Principal sont disponibles pour chaque adulte et élève**

FAQ :

➤ L'élève ou l'adulte est identifié comme un contact à risque de Covid-19

- Dès le signalement que doit faire la famille ou le personnel, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :
- rester à domicile ;
- éviter les contacts ;
- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ;
- suivre les recommandations de l'assurance maladie.
- L'élève revient dans l'établissement si son test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif.
À défaut de test, il revient après 14 jours. Ces délais peuvent être prolongés s'il vit sous le même toit que le cas confirmé.

Personne contact à risque : *Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace. L'identification est assurée par l'ARS.*

➤ **L'élève ou l'adulte est à la maison et présente des symptômes évocateurs**

- Dès le signalement par la famille ou le personnel, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :
- rester à domicile ;
- éviter les contacts ;
- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.
- L'élève ou le personnel revient dans l'établissement si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).

➤ **L'élève ou l'adulte est dans l'établissement et présente des symptômes évocateurs**

- Le chef d'établissement fait immédiatement isoler l'élève ou le personnel en présence d'un adulte masqué.
- Le chef d'établissement prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'élève et rappelle la procédure à suivre :
- rester à domicile ;
- éviter les contacts ;
- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.
- L'élève ou le personnel revient dans l'établissement si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).

La liste des symptômes évocateurs

Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général. Une rhinite seule n'est pas considérée comme un symptôme évocateur de Covid-19.